

Émile Durkheim, théoricien de la stratification sociale et précurseur de l'approche par les microclasses

Émile Durkheim, theorist of social stratification and a forerunner of the microclass approach

Simon Langlois



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ress/11839>
DOI : 10.4000/14110
ISBN : 1663-4446
ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2025
Pagination : 99-125
ISSN : 0048-8046

Distribution électronique Cairn



Référence électronique

Simon Langlois, « Émile Durkheim, théoricien de la stratification sociale et précurseur de l'approche par les microclasses », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 63-1 | 2025, mis en ligne le 01 janvier 2029, consulté le 05 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ress/11839> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14110>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

ÉMILE DURKHEIM, THÉORICIEN DE LA STRATIFICATION SOCIALE ET PRÉCURSEUR DE L'APPROCHE PAR LES MICROCLASSES

SIMON LANGLOIS

Université Laval
simon.langlois@soc.ulaval.ca

Résumé. Cet article propose une relecture de l'ouvrage d'Émile Durkheim, *De la division du travail social* (1960), en montrant comment son analyse des liens sociaux professionnels et sa théorie de la cohésion sociale constituent la base d'une approche réaliste des classes sociales spécifiées par des microclasses, complémentaire de l'approche nominaliste des grands schémas de classes. Un nouveau type de groupe social émerge des liens professionnels, fondé sur des processus sociaux clairement identifiés par Durkheim en raison de la division du travail, tels que l'interdépendance entre les individus, la coopération, mais aussi l'égalité des chances ou encore le sentiment de justice sociale. Il reconnaît l'existence de conflits de classe mais ne leur donne pas d'effet structurant dans une société encadrée par la régulation étatique et l'action des mouvements sociaux. Les processus sociaux identifiés inspirent une nouvelle génération de travaux qui appellent à nuancer la thèse de la fin des classes sociales en distinguant les microclasses, les mésoclasses et les macroclasses.

Mots-clés: classes sociales, cohésion sociale, Durkheim (Émile), inégalités, justice, micro-classes, rationalité, stratification sociale.

Abstract. This article offers a rereading of Émile Durkheim's *The Division of Labor in Society* (1960), showing how his analysis of professional social ties and his theory of social cohesion form the basis for a realistic approach to social classes, specified by micro-classes, which complements the nominalist approach to broad class frameworks. A new type of social grouping emerges from professional ties, based on social processes clearly defined by Durkheim due to the division of labor, such as interdependence among individuals, cooperation, as well as equality of opportunity and a sense of social justice. He acknowledges the existence of class conflicts but does not attribute a structuring effect to them in a society shaped by state regulation and the actions of social movements. The social processes identified are inspiring a new generation of work that calls for a nuanced view of the thesis on the end of social classes, distinguishing between microclasses, mesoclasses, and macroclasses.

Keywords: Durkheim (Émile), inequality, justice, microclasses, rationality, social classes, social cohesion, social stratification.

Émile Durkheim a saisi plusieurs traits essentiels de la stratification sociale de l'ère moderne dans son grand livre *De la division du travail social* (1960 [1893]) qui ouvre des perspectives originales pour fonder une nouvelle génération d'études empiriques sur les classes sociales. Il n'a pas fourni un système explicatif de la stratification mais plutôt une analyse convaincante de la différenciation des fonctions sociales typiques de l'âge moderne ainsi qu'une interprétation scientifique solide de l'intégration sociale consécutive à la division du travail. La force conceptuelle de sa pensée reste intacte, même si la suite des choses a montré que certaines de ses interprétations étaient incomplètes et parfois périmées.

Mon objectif n'est pas d'avancer une autre explication de ce livre maintes fois commenté, mais plutôt d'en tirer des éléments féconds pour la sociologie de la stratification sociale. Les perspectives fondatrices sur les classes sociales – celles de Max Weber, de Karl Marx ou de Maurice Halbwachs, notamment – demeurent pertinentes mais elles ne suffisent pas à rendre compte de la réalité contemporaine des positions sociales. Pour ce faire, il faut se tourner vers Durkheim qui élabore des orientations théoriques à l'appui d'une approche réaliste (qui sera définie plus loin) sur les classes prenant en compte les propriétés de l'attachement au groupe professionnel.

Je reviendrai d'abord sur l'approche essentiellement déductive du sociologue quant à la solidarité et l'attachement social au groupe et à la société. Je dégagerai ensuite les différents processus sociaux qui fondent la stratification sociale issue de la division du travail. Suivra le rappel de ses idées sur les liens qui structurent les groupes professionnels, sans oublier son approche sur les conflits issus de la division du travail. La dernière section explicitera comment sa pensée influence les travaux empiriques qui renouvellement l'étude de la stratification sociale. Mon but est d'identifier les intuitions théoriques de l'auteur, de les retranscrire dans le langage contemporain et de dégager leur utilité pour la sociologie de la stratification sociale¹. Il y a en effet plus à retenir de la lecture de ce livre que la distinction canonique entre la solidarité mécanique et la solidarité organique…

1 Les références à *De la division du travail social* (1893) – ci-après DTS dans le texte – sont tirées de l'édition parue aux PUF (Paris) en 1960, qui comprend l'importante «Préface de la seconde édition» publiée en 1902 (Durkheim, 1960 [1893]).

I. LES LIENS SOCIAUX INTÉGRATEURS

Les concepts d'intégration et de régulation sont au cœur du cadre théorique mis de l'avant par Durkheim pour expliquer la cohésion et la solidarité sociales. Comme cela est noté dans les manuels de sociologie, ces concepts désignent l'intégration à la société et l'intégration de la société. L'intégration de la société est l'aspect de la pensée du sociologue qui a sans doute le plus retenu l'attention en sociologie. La régulation sociale résulte du système normatif qui se met en place par suite de la division du travail en créant un ensemble de droits et de devoirs fondant la solidarité organique. « Mais si la division du travail produit la solidarité, ce n'est pas seulement parce qu'elle fait de chaque individu un échangiste comme disent les économistes ; c'est qu'elle crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lie les uns aux autres de manière durable » (DTS, p. 402-403). Dans la *Division*, il est en effet très critique des penseurs utilitaristes et de Herbert Spencer en particulier (voir Borlandi, 1993). Le droit codifie le système normatif et le sociologue en appelle par ailleurs à l'intervention de l'État afin de contrer les effets négatifs que la division du travail ne manque pas d'entraîner dans le but d'assurer la solidarité sociale. Cette citation tirée de *L'Éducation morale* explicite sa pensée : « s'il existe une morale, elle doit nécessairement attacher l'homme à des fins qui dépassent le cercle des intérêts personnels », le sociologue ajoutant qu'«en dehors de l'individu, il n'existe qu'un seul être psychique, un seul être moral empiriquement observable, auquel votre volonté puisse s'attacher : c'est la société » (Durkheim, 1971 [1925], p. 80). Un seul être moral, la société : l'expression est forte, ce qui soulève le problème de la place de l'individu dans l'explication sociologique, question ayant été l'objet de nombreux examens sans qu'il soit nécessaire d'y revenir à nouveaux frais (Filloux, 1970 ; Isambert, 1993 ; Borlandi, 2011).

L'intégration à la société repose quant à elle sur les liens sociaux que nouent les individus entre eux et, de manière plus précise dans la société moderne, sur les liens professionnels issus de la division du travail. Cet aspect de la pensée du sociologue est bien connu (voir Besnard, 1987 ; Paugam, 2023). Mais les commentateurs ont cependant moins insisté sur de nombreuses allusions à la rationalité élargie des individus, qui émaillent ici et là son œuvre, alors que

cet élargissement est pertinent pour comprendre la nature des liens professionnels. Neuf ans après la parution de la *Division*, Durkheim a en effet senti le besoin de clarifier sa perspective sociologique dans la «Préface de la seconde édition. Quelques remarques sur les groupements professionnels» (1902) :

Du moment que, au sein d'une société politique, un certain nombre d'individus se trouvent à avoir en commun des idées, des intérêts, des sentiments, des professions que le reste de la population ne partage pas avec eux, il est inévitable que, sous l'influence de ces similitudes, ils soient attirés les uns vers les autres, qu'ils se recherchent, qu'ils entrent en relations, s'associent, et qu'ainsi se forme peu à peu un groupe restreint, ayant sa physionomie spéciale, au sein de la société générale (DTS, p. xvi).

Intérêts, idées et sentiments : ces vocables ne sont pas neutres et ils se retrouvent ailleurs sous sa plume². Durkheim renvoie ainsi à trois types de rationalité, pour employer le langage de la sociologie contemporaine, soit instrumentale, cognitive et axiologique. L'auteur de la *Division* n'élabore pas une véritable théorie de la rationalité, mais il se réfère à une conception élargie de celle-ci, plus étendue que celle des économistes de son temps. À l'individu calculateur des utilitaristes, il oppose un «individu moral» qui «mèle ses actions» à celle des autres individus avec lesquels il s'associe. L'auteur évoque plusieurs raisons qui mènent les individus à développer des liens sociaux (ne pas se sentir perdu, plaisir de communier, mener ensemble une même vie, etc.). Une seconde remarque sur le rôle des individus est à souligner, car la solidarité organique émerge du bas vers le haut, comme le donnent à penser les verbes actifs qu'il emploie : «soient attirés», «se recherchent», «entrent en relation», «s'associent».

Le cadre théorique durkheimien de l'intégration sociale a été diversement interprété. Dans *La Logique du social* (1979) Raymond Boudon a vu chez Durkheim des éléments compatibles avec la sociologie analytique et l'individualisme méthodologique alors que Serge Paugam, dans *L'Attachement social* (2023), s'est référé au même auteur pour mettre l'accent sur les systèmes normatifs qui

2 Mentionnons le chapitre 10 du cours donné à Bordeaux, édité par Marcel Mauss: «De plus, comme tout groupement formé d'individus unis entre eux par des liens d'intérêts, d'idées et de sentiments, il [le groupement professionnel] est susceptible d'être pour les membres qui le composent une force morale» (Durkheim, 1971 [1928], p. 229-230).

attachent les individus à la société par la socialisation et l'intériorisation des normes. Le concept d'intégration sociale est donc l'objet d'un conflit d'interprétation. Bien qu'il ait privilégié une explication par le recours au système normatif, Durkheim a le mérite d'avoir entrevu la référence à la rationalité élargie des individus pour rendre compte de leur attachement aux groupes professionnels consécutifs à la division du travail, mais il serait cependant hasardeux d'inscrire sa pensée dans le courant de l'individualisme méthodologique tel qu'il s'est développé par la suite (Boudon, 2007). Mais il faut aussi nuancer le qualificatif convenu d'holiste accolé à sa perspective dans nombre de manuels de sociologie car la métaphore de la société comme organisme vise à la considérer en tant que totalité (Borlandi, 1993, p. 103). Robert Nisbet (1966) a noté avec justesse que l'analogie avec la biologie n'amène pas le sociologue à verser dans un nouveau biologisme, ayant plutôt une valeur heuristique qui le distingue des économistes de son temps. De son côté, Jean-Claude Filloux (1977, p. 72) remarque que les analogies équivoques en termes mystiques ou réifiant la vie des groupes ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Boudon soutient quant à lui qu'il faut éviter de voir dans l'expression réalité *sui generis* désignant la société une sorte de substantification de cette dernière. «On peut admettre que “la société” évoque dans l'esprit de Durkheim l'origine de ce qu'on appellera aujourd'hui des “effets émergents”, une expression qui me paraît pouvoir être tenue pour synonyme de “réalité *sui generis*”» (Boudon, 2000, p. 67).

L'auteur de la Division a formulé une théorie originale des liens sociaux qui créent la solidarité en adoptant une approche déductive (Allardt, 1978 ; Cherkaoui, 1998). Des références à la sociographie des conditions du travail industriel de son époque apparaissent ici ou là dans la Division, mais il ne faut pas y chercher des généralisations empiriques tirées d'observations originales car ce n'était pas là l'objet de cette thèse de doctorat, comme l'a souligné Jean Baechler (2011). Le sociologue explique plutôt que des groupements sociaux d'un type nouveau naissent à partir des liens professionnels issus de nombreux processus sociaux consécutifs à la division du travail qu'il a eu le mérite d'avoir clairement identifiés, d'où la pertinence de son œuvre pour la sociologie de la stratification sociale dans une perspective renouvelée.

2. LES PROCESSUS SOCIAUX INDUITS PAR LA DIVISION DU TRAVAIL

Pas moins de neuf processus sociaux en lien avec la division du travail social sont mentionnés dans la *Division*: l'interdépendance entre les individus, la coopération, le réseau de liens sociaux, la mobilité sociale, la mobilité géographique, l'égalité des chances, l'égalité des résultats, la recherche du bonheur et du bien-être, ainsi que le sentiment de justice. Certains d'entre eux sont parfois simplement esquissés alors que d'autres sont l'objet de longs développements. Preuve de leur grande pertinence, ils ont tous inspiré des champs de recherche féconds pendant le siècle qui a suivi la parution du travail pionnier de Durkheim, certains plus tardivement comme le bonheur et l'attention portée à la justice sociale.

Considérons brièvement chacun de ces neuf processus sociaux. Premièrement, la spécialisation des professions implique que les individus sont interdépendants et qu'ils doivent compter sur les contributions des autres non seulement dans le travail mais aussi pour assurer la satisfaction de leurs besoins. L'interdépendance ne s'explique cependant pas par les bénéfices que les individus en retirent ni par l'anticipation rationnelle de ses conséquences chez les producteurs. «La théorie durkheimienne inverse l'ordre de la causalité entre les phénomènes. Pour Durkheim, les avantages ne sont que des effets et non des causes. La division du travail est plutôt un effet émergent non voulu, inattendu et non déductible des propriétés individuelles» (Cherkaoui, 1998, p. 36). Les nombres et la densité sont différents dans les sociétés à solidarité mécanique et à solidarité organique et, lorsque le nombre croît à l'ère moderne, le travail se divise. «La division du travail progresse donc d'autant plus qu'il y a plus d'individus qui sont en contact pour pouvoir agir et réagir les uns sur les autres» (DTS, p. 238). La référence à l'action individuelle et aux interactions est explicite. Cette précision est importante car elle implique que le travail se divisera encore davantage dans une perspective longitudinale, accentuant l'interdépendance entre les individus au cours du siècle qui a suivi la parution de la *Division*.

Deuxièmement, la solidarité organique est propre aux sociétés hétérogènes car les professions diversifiées obligent les individus à collaborer au sein de la structure sociale, même si des conflits existent. Ce n'est pas le conflit qui est structurant mais plutôt la coopération entre les individus impliqués dans la division du travail et cette idée distingue la perspective de Durkheim de celle de Marx. La coopération est en effet rendue nécessaire à cause de la taille grandissante des sociétés et de la densité des populations qui incitent les individus à se spécialiser et à exercer des professions différentes. Jean-Daniel Reynaud note qu'on peut «discerner une véritable théorie de la coopération» dans la Division, qui s'impose par apprentissage. «Les acteurs sociaux découvrent les règles par tâtonnement, ils les établissent après conflit et comme solution d'un conflit» (Reynaud, 1993, p. 302). À l'appui de cette thèse, il donne l'exemple de la règle de l'ancienneté qui, dans les relations professionnelles de nombreux pays, s'est imposée au fil du temps et a préséance sur la règle du mérite dans les licenciements parce qu'elle permet aux intéressés de préserver leur cohésion de groupe : l'ancienneté se mesure aisément alors que le mérite est évalué par l'employeur, et donc sujet à contestation. La coopération entre les individus relève-t-elle de la poursuite des intérêts personnels, chacun ayant avantage à coopérer avec autrui ? Durkheim répond négativement. Pour lui, les utilitaristes font «consister exclusivement [la coopération] dans un système de rapports économiques, d'arrangements privés dont l'égoïsme est le seul ressort. En réalité, la vie morale circule à travers toutes les relations qui la constituent, puisqu'elle ne serait pas possible si des sentiments sociaux, et par conséquent moraux, ne présidaient à son élaboration» (DTS, p. 264). L'auteur fait cette fois encore explicitement à l'action des individus.

La dépendance mutuelle crée un réseau de liens : c'est le troisième élément important. Durkheim critique Auguste Comte, lui reprochant d'avoir vu l'excès de spécialisation comme «un phénomène morbide, une menace pour la cohésion sociale» alors qu'il «semble n'avoir pas aperçu que cette solidarité est sui generis et se substitue peu à peu à celle qu'engendent les similitudes sociales» (DTS, p. 356). La division du travail n'appelle pas «des échanges particuliers, combinaisons éphémères, sans passé comme sans lendemain, où l'individu est abandonné à lui-même» car elle produit plutôt «un lent travail de consolida-

tion, ce réseau de liens qui peu à peu se tisse de soi-même et qui fait de la solidarité organique quelque chose de permanent » (DTS, p. 358). L'organisation complémentaire des rôles professionnels ne suffit pas à lier les hommes et la solidarité des tâches fonde le consensus. Le sociologue a maintes fois rappelé le rôle des liens sociaux et la nécessité d'un ciment qui lie les individus, sans oublier l'élaboration de représentations sociales communes (Valade, 2008). En témoigne la critique qu'il a faite de la distinction avancée par Ferdinand Tönnies entre la *Gemeinschaft* et la *Gesellschaft* en statuant que la solidarité organique typique de l'ère moderne présentait elle-aussi des traits associés par l'auteur allemand à la communauté. «En dehors des mouvements purement individuels, il y a dans nos sociétés contemporaines une activité proprement collective qui est tout aussi naturelle que celle des sociétés moins étendues d'autrefois. Elle est autre assurément ; elle constitue un type différent, mais entre ces deux espèces d'un même genre, si diverses qu'elles soient, il n'y a pas une différence de nature » (Durkheim, 1889, p. 421). Pour cette raison, il a abandonné la référence à l'opposition entre les types de solidarité mécanique et organique après la parution de la *Division*³.

Le ciment communautaire qui caractérise la solidarité sociale résulte des propriétés structurelles des liens sociaux, une idée bien explicitée dans *Le Suicide* (1897). Son auteur se préoccupe de dégager les caractéristiques des réseaux de relations sociales en tant que systèmes d'action, une perspective (ou paradigme) qui sera développée en sociologie à partir de la seconde moitié du xx^e siècle⁴. Rappelons comment il voyait les relations entre les taux de suicide et l'état civil des individus. En distinguant les veufs et les personnes mariées, en contrôlant la présence d'enfants et en portant son attention sur les étapes du cycle de vie des individus, il distingue diverses formes de «commerce entre les

3 Dans *Le Suicide*, «Durkheim admet définitivement que, loin d'avoir disparu dans les sociétés supérieures, la conscience collective a seulement un autre contenu, mais reste le foyer de communion sans lequel nulle société, fût-elle solidaire de par la solidarité des rôles, n'est possible» (Filloux, 1977: 155). Paugam (2023) avance comme autre explication que la solidarité organique prêtait à confusion avec le solidarisme. Voir aussi Allen, 1995, sur la pensée du sociologue sur les sociétés dites primitives.

4 Sur les réseaux sociaux, voir Lemieux, 1999, ou encore Degenne et Forsé, 2004.

individus» et, en particulier, il caractérise la densité des relations sociales qui prennent place à l'intérieur du système d'action qu'est la famille. «De plus, la densité familiale, telle que nous l'avons évaluée, ne dépend pas exclusivement de la natalité ; nous avons vu que là où les enfants sont peu nombreux, d'autres éléments peuvent en tenir lieu, et, inversement, que leur nombre peut rester sans effet s'ils ne participent pas effectivement et avec suite à la vie du groupe» (Durkheim, 1963 [1897], p. 213). Ce n'est pas l'état civil ni la présence d'enfants dans la famille qui l'intéressent, mais plutôt ce qu'ils révèlent de la densité des relations dans le groupe familial. D'où la conclusion qu'il tire : «C'est donc parce que la manière dont [la famille] fonctionne varie suivant qu'elle est plus ou moins dense, que le nombre des éléments dont elle est composée affecte le penchant au suicide» (*ibid.*, p. 213). Le concept de densité des relations sociales est central dans le paradigme des réseaux sociaux dont la pertinence pour les études en stratification sociale est à souligner⁵.

Le quatrième élément nous amène au cœur des travaux sur la stratification sociale. La division du travail entraîne la mobilité sociale, car elle modifie radicalement le rôle que jouait la famille d'autrefois dans la structure sociale basée sur la solidarité mécanique. «Comme [la famille] se disperse aujourd'hui à chaque génération, l'homme passe une notable partie de son existence loin de toute influence domestique» (DTS, p. xix). La mobilité sociale intergénérationnelle de même que les trajets sociaux des transclasses – deux concepts de la sociologie contemporaine – prennent place en contexte de division du travail social. Talcott Parsons (1937) s'est appuyé sur la pensée de Durkheim en soutenant que la famille nucléaire, réduite au seul groupe conjugal, avait remplacé la famille étendue dans la société industrielle et qu'elle était devenue un prérequis fonctionnel à la mobilité sociale et à la mobilité géographique. C'est aussi en référence à la Division que Parsons a distingué l'avènement du statut social acquis (*achieved*), typique de la solidarité organique, par opposition au statut social prescrit (*ascribed*), spécifique à la solidarité mécanique.

5 Sur le rôle des réseaux sociaux dans la stratification sociale, on peut se reporter aux travaux de Mark Granovetter et en particulier à son article fondateur «The strength of weak ties» (1973) ou encore à ceux de Jean-Pierre Gibbs (2003).

Durkheim établit ensuite un lien entre la multiplication des métiers et l'urbanisation grandissante. Partant du fait que «la vie de l'agriculteur ne le tire pas hors du cercle familial», il maintient que la vie professionnelle qui fait suite à la division du travail entraîne en revanche la mobilité géographique. Le changement de milieu favorise une vie autonome et il implique l'éloignement du cercle familial des individus occupant les emplois disponibles dans les villes. À cela s'ajoute le fait que la vie urbaine remet en cause les fonctions de la famille dans la satisfaction des besoins. Ce sont là des évidences pour nous, mais le sociologue français a posé un diagnostic original à son époque sur ces changements sociaux.

La mobilité géographique participe à l'élaboration de liens sociaux différents et à l'émergence d'idées nouvelles et de nouveaux «sentiments». «À mesure qu'on avance dans l'évolution, les liens qui attachent l'individu à sa famille, au sol natal, aux traditions que lui a léguées le passé, aux usages collectifs du groupe se détendent. Plus mobile, il change plus aisément de milieu, quitte les siens pour aller vivre d'une vie plus autonome, se fait davantage ses idées et ses sentiments» (DTS, p. 396). La mobilité sociale et la mobilité géographique génèrent en effet les conditions incontournables de la solidarité organique en accentuant «la mutuelle dépendance» des individus évoquée plus haut.

Durkheim est conscient de l'inégalité des conditions sociales observables à son époque et il conçoit qu'elles empêcheront les individus en interdépendance d'avoir librement accès aux positions sociales qu'ouvre la division du travail. La solidarité organique exige que les individus mettent à profit leurs talents naturels sans que rien ne vienne gêner leurs initiatives. Il constate que les transformations sociales ont modifié les goûts et les ambitions des individus. Des aspirations nouvelles ont émergé, entraînant des attentes inédites sur le marché du travail, notamment en milieu urbain. Mais il y a plus. La société issue de la division du travail exige aussi que les fonctions sociales soient occupées par les personnes qui pourront concourir à la prospérité collective. «Si [les sociétés organisées] s'efforcent et doivent s'efforcer d'effacer autant que possible les inégalités extérieures, ce n'est pas seulement parce que l'entreprise est belle, mais c'est que leur existence même est engagée dans le problème» (DTS, p. 374). Il faut donc qu'il y ait correspondance entre, d'un côté, la distri-

bution des aptitudes et des «vocations» des individus et, de l'autre, la distribution des tâches spécialisées dans la société.

L'auteur de la *Division* s'interroge en ces termes : comment s'assurer que la division du travail ne soit ni contrainte ni anomique ? La réponse qu'il donne est connue : l'inégalité des conditions doit être contrée par l'égalité des chances – pour employer un terme qui apparaîtra plus tard en sociologie – afin de satisfaire les nouvelles aspirations et attentes des individus mais aussi afin de prendre en compte les besoins nouveaux de la société. «De même que l'idéal des sociétés inférieures était de créer ou de maintenir une vie commune aussi intense que possible, où l'individu vint s'absorber, le nôtre est de mettre toujours plus d'équité dans nos rapports sociaux, afin d'assurer le libre déploiement de toutes les forces socialement utiles» (DTS, p. 381). S'il a bien identifié la nécessité de l'égalité des chances dans le processus d'intégration sociale à la suite de la division du travail – une idée fort originale à son époque – il n'a pas poussé plus loin l'examen de cette notion dont le développement lui est postérieure. Il n'a pas bien perçu, selon Alessandro Pizzorno (1963), l'influence de la famille d'origine sur la réussite scolaire des enfants et sur leur destin social que, à la défense de l'auteur de la *Division*, la sociologie mettra des années à théoriser et à cerner empiriquement. Rappelons au passage que ce dernier favorisait comme solutions à ces problèmes le développement du système scolaire et l'abolition de l'héritage à la suite du décès. Philippe Besnard a évoqué les limites de son propos. «Durkheim ne se soucie pas du conflit entre deux tendances contradictoires qu'il signale : d'un côté l'accroissement des inégalités de positions liées au progrès de la division du travail, de l'autre la progression continue des sentiments égalitaires» (Besnard, 1993, p. 201). Charles-Henry Cuin va dans le même sens en précisant que l'égalité des chances ne suffit pas à contrer l'inégalité des conditions sociales et il pousse plus loin sa remise en cause en avançant que Durkheim «va préférer s'orienter vers une analyse des conditions non plus socio-économiques mais socioculturelles de l'acceptation de l'ordre social par les acteurs» (Cuin, 2011, p. 40).

Je précise cependant que l'auteur de la *Division* ne met pas seulement l'accent sur les conditions socioculturelles de l'acceptation des inégalités, car il entrevoit aussi le rôle que la société doit jouer dans l'atteinte de l'égalité parce qu'il en va de son intérêt à assurer le meilleur usage des ressources nécessaires à son développement, dirions-nous dans des termes contemporains. Il discerne déjà ce que les sociologues contemporains nomment l'égalité des résultats, un aspect de l'égalité qui tardera à être considéré par les sociologues qui ont longtemps privilégié l'analyse des chances plutôt que l'analyse des résultats. «La société s'efforce de réduire [l'inégalité] autant que possible, en assistant par divers moyens ceux qui se trouvent placés dans une situation trop désavantageuse, et en les aidant à s'en sortir. Elle témoigne ainsi qu'elle se sent obligée de faire la place libre à tous les mérites et qu'elle reconnaît comme injuste une infériorité qui n'est pas personnellement méritée» (DTS, p. 372). Dans le langage contemporain, le fait d'assister par divers moyens suppose des gestes proactifs comme les bourses d'études, les aides à l'apprentissage scolaire et même la discrimination positive. Bien évidemment, l'auteur n'a pas anticipé ni suggéré l'adoption de telles mesures dont la proposition lui est postérieure. Il n'a pas tiré les implications de la notion d'égalité des résultats sur la cohésion et l'intégration sociale. Ce serait lui faire un mauvais procès que d'insister trop amplement sur cette critique. Les sociologues contemporains savent bien que les questions de l'égalité des chances et de l'égalité des résultats sont complexes et qu'elles ont donné lieu à des constats discordants. À la toute fin de son livre, il laisse toutefois voir son pessimisme sur l'atteinte de cet idéal d'égalité. «C'est une œuvre laborieuse que d'édifier cette société où chaque individu aura la place qu'il mérite, sera récompensé comme il le mérite, où tout le monde, par suite, concourra spontanément au bien de tous et de chacun» (DTS, p. 404). Plus tard, il verra dans le socialisme une forme d'interventionnisme susceptible de garantir que les positions sociales soient allouées aux individus aptes à les occuper (Durkheim, 1971 ; Filloux, 1970 ; Fournier, 2007).

Les deux derniers aspects abordés dans la Division, la quête du bonheur et l'attention portée à la justice sociale, ont retenu tardivement l'attention des sociologues. Le thème du bonheur est longuement évoqué, bien davantage que le thème de la justice. L'auteur observe, à la suite de Spencer, que «le bonheur s'accroît avec la puissance productive du travail» (DST, p. 248), mais il reproche au sociologue anglais de ne pas préciser par quel ressort cela se produit. Le bonheur moyen auquel il est fait référence désigne en langage contemporain le bien-être et la satisfaction de besoins nouveaux «dans les sociétés devenues plus volumineuses et plus denses» et le sociologue donne deux éléments explicatifs qui sont largement reconnus dans la sociologie contemporaine. Le bien-être est d'abord issu de la croissance économique corrélative de la division du travail. Il ajoute un second élément original : les aspirations et les attentes des individus croissent plus rapidement que la satisfaction des besoins. «Sans doute, une fois que ces besoins sont excités, ils ne peuvent rester en souffrance sans qu'il y ait douleur. Mais notre bonheur n'est pas plus grand parce qu'ils sont excités. Le point de repère par rapport auquel nous mesurions l'intensité relative de nos plaisirs est déplacé : il en résulte un bouleversement de toute la gradation» (DST, p. 248). L'absence de régulation des désirs illimités est, comme on le sait, au cœur de la perspective durkheimienne sur l'anomie.

Le sentiment de justice est esquissé en relation entre avec les deux types d'égalité. La justice est le nécessaire corollaire de la division du travail et de la spécialisation ; elle est le ferment de la solidarité sociale. «De même que les peuples anciens avaient, avant tout, besoin de foi commune pour vivre, nous, nous avons besoin de justice, et on peut être certain que ce besoin deviendra toujours plus exigeant si, comme tout le fait prévoir, les conditions qui dominent l'évolution sociale restent les mêmes» (DTS, p. 382). Le besoin de justice deviendra en effet plus exigeant, comme on le voit de nos jours. «Mais il ne suffit pas qu'il y ait des règles, il faut encore qu'elles soient justes et, pour cela, il est nécessaire que les conditions extérieures de la concurrence soient égales» (DTS, p. 403). Dans les dernières lignes de son ouvrage, l'auteur déplore que l'idéal de justice et de méritocratie ne se soit pas concrétisé à son époque.

3. CLASSES SOCIALES ET CONFLITS

Contrairement à une idée reçue qui a émergé dans les années 1960, Durkheim n'est pas le théoricien du consensus ni du *statu quo*, par opposition aux théoriciens du conflit. Anthony Giddens (1971) a bien souligné l'erreur qui consiste à interpréter la pensée du sociologue en termes strictement fonctionnalistes valorisant faussement l'ordre établi plutôt qu'en termes sociohistoriques. La division du travail est en effet au cœur de la «société commerciale» – concept connexe théorisé par Adam Smith – caractérisant le développement des marchés et la faculté des individus d'échanger avec leurs semblables dans une relation d'interdépendance. Rappelons au passage que Marx ne critique pas la division du travail, dont l'analyse durkheimienne établit de manière originale les caractéristiques, mais bien plutôt la dépossession et la coercition attribuées à la propriété privée du capital.

Homme de son temps, l'auteur de la *Division* était au fait des problèmes sociaux engendrés par l'industrialisation. Il manifeste son inquiétude dès les premières pages de la «Seconde préface», mais il demeure cependant avare de détails sur ces problèmes. Ses intentions étaient autres, parce qu'il s'intéressait à la question de la nature changeante de l'ordre social et parce qu'il cherchait à établir à quelles conditions la division du travail amène la cohésion sociale dans l'ère moderne. Il s'est demandé comment fonder la conscience collective – au sens d'un système de valeurs partagées, comme l'a souligné Pizzorno (1963) – dans une société différenciée composée d'individus qui accomplissent des activités distinctes. S'il aborde les «effets dispersifs» de la division du travail et la hausse des «tendances centrifuges» à mesure que le travail se divise davantage, c'est pour mieux faire ressortir les conséquences négatives du non-respect des conditions susceptibles d'entraîner la cohésion sociale et du retard mis par le droit à réglementer les nouvelles réalités de la différenciation des fonctions sociales. Il est clair sur ce point: «la division du travail ne produit pas ces conséquences en vertu d'une nécessité de sa nature, mais seulement dans des circonstances exceptionnelles et anormales» (DTS, p. 364). Les difficiles rapports du travail et du capital sont clairement évoqués dans la dernière section de la *Division* et l'auteur déplore l'antagonisme au sein de la grande industrie entre les ouvriers

et les patrons. « La guerre des classes [...] vient de ce que l'individu n'est pas en harmonie avec sa fonction, parce que celle-ci lui est imposée par la contrainte » (DTS, p. 415). Malgré une certaine parenté dans le vocabulaire, la pensée de Durkheim se distingue de l'approche marxiste, pour qui l'exploitation et l'aliénation sont au cœur de la structure sociale.

Durkheim critique la réduction du travailleur au rôle de machine, ce que Georges Friedmann appellera plus tard « le travail en miettes ». Il avance qu'on « ne peut rester indifférent à un pareil avilissement de la nature humaine » (DTS, p. 363), se demandant jusqu'à quel point l'instruction générale des ouvriers pourrait être la solution à ce problème. Bien que souhaitable, cela ne serait pas suffisant. Il faut plutôt que le travail retrouve un sens pour l'ouvrier, qu'il puisse contrôler son environnement de travail, qu'il soit en mesure d'établir des relations satisfaisantes avec ses collègues et avec ses patrons, bref que se réalisent les conditions favorisant la nécessaire coopération induite par la division du travail. Si cette dernière ne parvient pas à s'implanter en respectant les nécessités de « sa nature » dans l'âge moderne, il en résulte une situation d'anomie, concept développé cinq ans plus tard dans *Le Suicide* et qui connaîtra la fortune que l'on sait.

Le conflit consécutif aux dysfonctions qu'entraîne la division du travail amène l'avènement de nouvelles règles constitutives et il joue un rôle dans la cohésion sociale (Rawls, 2019). « Le contrat [...] ne suspend que pour un temps les hostilités. Sans doute, si précise que soit une réglementation, elle laissera toujours une place libre pour bien des tiraillements. Mais il n'est ni nécessaire, ni même possible que la vie sociale soit sans luttes. Le rôle de la solidarité n'est pas de supprimer la concurrence, mais de la modérer » (DTS, p. 357). L'inégalité est en effet structurelle et elle traduit les rapports de force en présence. L'antagonisme entre ouvriers et patrons est dû, « en bonne partie, à l'inégalité encore trop grande des conditions extérieures de la lutte » (DTS, p. 362) et les règles juridiques – qui succèdent aux mutations sociales, il faut le rappeler – tardent à faire leur œuvre afin de réguler les relations de travail. « Sur ce facteur [l'inégalité], le temps n'a pas d'action » (DTS, p. 362). Durkheim est conscient que les conflits sont là pour rester. Ces derniers contribuent à la cohésion sociale et à l'avènement de la solidarité organique en étant porteurs

de revendications sur l'égalité, sur la justice, sur l'accès à l'éducation et, plus largement, sur ce qu'il a appelé l'établissement de l'harmonie régulière des fonctions. Vision trop optimiste, rétorquera-t-on, car les lois et la régulation des relations de travail n'ont pas mis fin aux inégalités ? Cela est exact, mais il faut rappeler que la cohésion sociale n'est pas synonyme d'ordre établi et que, pour le sociologue, «le temps n'a pas d'action» sur les inégalités.

Fin des classes sociales ? Durkheim ne nous invite-t-il pas plutôt à développer une nouvelle perspective pour les définir et les mesurer ? Puisque la famille, le clan ou le village encadraient l'activité des individus avant l'ère moderne, il se demande quel sera le «cadre nouveau» de l'encadrement dans le contexte urbain et industriel. La corporation d'autrefois n'est plus compatible avec la division du travail et l'État est selon lui peu fait pour ces tâches économiques. Par cette remarque, le sociologue situe bien son projet de porter attention à la nécessité d'une nouvelle forme d'organisation sociale, institutionnelle et juridique, ce qu'il appelle le problème de la corporation. La division du travail impose en effet la recherche de nouvelles solutions à des problèmes qui étaient autrefois réglés par le modèle corporatif et ce sont les groupes professionnels qui vont devenir centraux, comme l'indique son idée maîtresse formulée dans une double négation : «le groupe professionnel n'est nullement incapable d'exercer une action morale» (DTS, p. xvi). Cette vie morale est issue de ce qu'il appelle le «commerce entre les individus». «Il n'y a donc que le groupe professionnel qui puisse s'en acquitter utilement. Il répond, en effet, aux deux conditions nécessaires : il est intéressé de trop près à la vie économique pour n'en pas sentir tous les besoins, en même temps qu'il a une pérennité au moins égale à celle de la famille» (DTS, p. xxxvi). À noter le parallèle fait avec la famille, qui joue un rôle central dans l'attachement des individus à la société. Ces groupements professionnels ne seront plus associés à un milieu de vie restreint comme les corporations d'autrefois et l'auteur de la Division précise qu'ils s'établissent plutôt à l'échelle de la société globale.

Une nation ne peut se maintenir que si, entre l'État et les particuliers, s'installe toute une série de groupes secondaires qui soient assez proches des individus pour les attirer fortement dans leur sphère d'action et les entraîner ainsi dans le torrent général de la vie sociale. Nous venons de montrer que les groupes professionnels sont aptes à remplir ce rôle, et que tout même les y prédestine (DTS, p. xxxiii).

Ce n'est que peu à peu – au rythme des revendications et des conflits – que se mettront en place la régulation étatique et l'encadrement institutionnel des travailleurs salariés et des indépendants, l'État jouant ainsi un rôle afin que les liens sociaux professionnels confortent efficacement l'attachement à la société et à la cohésion sociale (Rumillat, 1988 ; Gautier, 1994).

Faut-il voir en Durkheim un théoricien des classes sociales ? S'il s'est attaché à bien définir les liens professionnels et les processus sociaux qui les ont constitués, le sociologue n'a pas proposé de typologie mais il a plutôt évoqué une pluralité de morales professionnelles dans la comparaison connue qu'il a faite entre le professeur, l'industriel, le soldat et le prêtre. Il eût le mérite d'avoir bien entrevu l'avènement de la société salariale en reconnaissant que les groupes professionnels étaient autant d'organes fonctionnels appelés à être encadrés par l'État (Paugam, 2023, p. 131). Il a fait preuve d'une bonne connaissance des classes sociales telles que définies à son époque, comme en témoignent les références à ce concept dans le livre III de la *Division*. Un compte rendu du livre de Arthur Bauer, *Les Classes sociales. Analyse de la vie sociale*, paru dans la revue de François Simiand, *Notes critiques*, témoigne de sa connaissance du concept de classe sociale mais aussi du statut qu'il lui réserve en sociologie. Il prend note que Bauer fait de la classe un intermédiaire entre les individus et l'universalité de l'humanité et il résume ainsi la thèse de cet auteur :

En effet, chaque classe a son type qui présente bien ce degré de généralité moyenne qu'exige la science. Entre tous les membres d'une même classe, il y a des similitudes qui peuvent être déterminées. La sociologie sera donc la science des classes. Elle les dénombre, constitue le type de chacune d'elles, recherche leurs rapports. La société dans son ensemble n'est que le système intégral des classes (Durkheim, 1902, p. 258).

L'auteur de la *Division* ne remet pas en question la définition donnée par Bauer, mais il conteste plutôt la réduction de la sociologie par ce dernier à la seule science des classes. «Il y a des phénomènes qui ne sont localisés dans aucun groupe professionnel» (*ibid.* p. 258) tels que la religion, la morale, les idées communes, etc., ajoute-t-il. Le grand intérêt de l'approche durkheimienne est d'avoir explicité la prégnance du lien social professionnel et de l'avoir identifié comme fondant l'attachement à la société.

4. LES MICROCLASSES

La perspective théorique de Durkheim a inspiré une nouvelle génération de travaux empiriques en privilégiant les professions comme unité à considérer dans la stratification sociale (Grusky, 2005). La référence aux schémas nominaux classiques des classes sociales est maintenue, mais l'attention des chercheurs s'est aussi déplacée vers des unités plus restreintes. David B. Grusky et Gabriela Galescu (2005) soutiennent que les lieux contemporains de production de biens et de services sont structurés de manière originale, soit des ensembles de professions relativement homogènes susceptibles d'être plus discriminants que les grands schémas basés sur des processus sociaux (autorité, propriétés des moyens de production, logique de distinction). Les microclasses sont enracinées dans le tissu réel de la société d'après trois propriétés des professions. L'interdépendance et la coopération entre les professions contribuent d'abord à la régulation sociale en donnant lieu à l'avènement de la solidarité. Ensuite, les professions donnent naissance à des sous-ensembles organisés et institutionalisés entre l'État et l'individu, une idée que Durkheim a développé en se référant aux corporations d'autrefois (Hawkins, 2004). Enfin, les professions donnent naissance à des représentations collectives partagées et, plus largement, à une «vie morale commune».

Mais en quoi les professions institutionnalisées peuvent-elles être considérées comme des microclasses ? Grusky et Galescu (2005) allèguent qu'elles le sont d'après quatre critères : l'identification, l'enclos social, l'action collective et la proximité structurante. La profession est d'abord la source principale d'une appartenance identitaire ancrée. Les cadres et les gestionnaires d'entreprises,

les enseignantes, les cultivateurs, les médecins, les secrétaires et les agentes de bureau, les techniciens en électronique – et tant d'autres professions – développent une forte relation d'appartenance à une catégorie sociale institutionnalisée. Deuxièmement, un grand nombre de professions établissent une sorte d'enclos social (en anglais, *social closure*) ou de niche sur la base de différents critères tels que la formation commune, les qualifications exigées en emploi ou encore le capital culturel partagé. Les professions acquièrent ainsi un caractère institutionnalisé déterminant pour l'explication des comportements et des attitudes des individus. Troisièmement, l'implication des individus dans une action collective repose prioritairement sur des enjeux spécifiques à leur domaine d'activité professionnelle ayant un caractère mobilisateur, comme le montrent dans de nombreuses sociétés les grèves des enseignants, les grèves des débardeurs ou des cheminots, le blocage des autoroutes par les camionneurs, etc. Enfin, la proximité qui découle de la profession a un caractère structurant sur un grand nombre d'activités, d'attitudes et de représentations sociales et les interactions suivies qui prennent place au sein des divers groupements professionnels façonnent des styles de vie et des valeurs partagées.

Les quatre critères mentionnés plus haut sont pertinents et ils caractérisent les traits spécifiant la position sociale des individus (ancrage dans un lieu institutionnalisé, qualifications communes, action collective du groupe, etc.). Pour que l'explication des auteurs soit complète, il faut aussi retenir les raisons fortes de l'attachement des individus au groupe telles qu'esquissées par Durkheim (mais non théorisées plus avant par lui, je le répète) qui donnent sens à l'action, soit les intérêts, les idées et les sentiments. « Voilà pourquoi, quand des individus qui se trouvent avoir des intérêts communs s'associent, ce n'est pas seulement pour défendre ces intérêts, c'est pour s'associer, pour ne plus se sentir perdus au milieu d'adversaires, pour avoir le plaisir de communier, de ne faire qu'un avec plusieurs, c'est-à-dire, en définitive, pour mener ensemble une même vie morale » (DTS, p. xvii-xviii). L'attachement à un groupe professionnel doit faire sens pour les individus en plus d'être expliqué par les propriétés structurelles identifiées par Grusky et Kim A. Weeden (2002).

On a reproché à l'approche par microclasses de ne pas être une véritable analyse par classes sociales, alors qu'elle relèverait plutôt d'une approche classique en sociologie des professions (Therborn, 2002). Cette critique ne tient pas la route car les professions ainsi regroupées ne sont pas des occupations techniques (ou encore des jobs) dans la division du travail mais donnent plutôt naissance à des groupes d'individus attachés par leurs liens sociaux et porteurs de significations partagées, des idées chères à Durkheim. Grusky et Weeden (2002) observent que plusieurs propriétés et caractéristiques des grands schémas apparaissent même plus clairement à l'échelle micro, telles que la tendance des individus à agir collectivement en faveur de la défense de leurs intérêts collectifs. L'élaboration de pratiques partagées en matière de consommation et de styles de vie observables dans des sous-ensembles professionnels cimente par ailleurs l'appartenance à un nous significatif restreint (appelé autrefois identité de classes).

Durkheim a mis l'accent sur les inégalités plutôt que sur les conflits entre les classes sociales auxquelles il ne reconnaissait pas la propriété de structurer l'attachement à la société⁶. Grusky (2005) et d'autres auteurs soulignent pour leur part certaines limites qui empêcheraient de qualifier l'auteur de la Division de théoricien des classes sociales au sens où on l'entend généralement en sociologie. Ainsi, la majorité des groupes professionnels contemporains joue un rôle politique limité et ne situe pas leur action au plan de la société globale comme ont pu le faire les grands mouvements sociaux et le mouvement syndical à l'époque de la société industrielle. À cette observation s'ajoute le fait que l'institutionnalisation des professions est moins développée chez les salariés d'exécution ainsi que dans les secteurs d'emplois faiblement organisés au sein desquels certains processus sociaux à la base de la construction des grands schémas – rapports de domination, déficits de capitaux culturels – continuent d'exercer leur effet. Mais le champ de la stratification sociale en sociologie est désormais élargi à la prise en considération de l'attachement des individus à des groupements plus restreints et le recours à la pensée de Durkheim s'impose dès lors pour en faire l'analyse sociologique. En abandonnant la référence aux deux

6 L'analyse des inégalités a supplanté celle des classes sociales dans plusieurs ouvrages contemporains sur la stratification sociale. Voir Galland et Lemel, 2018.

types de solidarité après la parution de la Division, ce dernier a en effet recentré sa pensée sur l'attachement des individus à des groupes et à la société, ouvrant la voie à une nouvelle manière de formaliser la théorie des classes sociales à partir des professions. J'insiste sur le mot «ouvert» car il n'a pas lui-même élaboré une telle théorie, jetant plutôt les bases pour la construire. En ce sens, il est légitime de le considérer comme un théoricien de la stratification sociale. Sa pensée a orienté l'approche sur les classes sociales qualifiée de réaliste, ayant trouvé son expression opératoire à l'échelle des microclasses, par contraste avec l'approche nominaliste typique des grands schémas. Les recherches dans le champ de la stratification sociale distinguent désormais trois perspectives : les microclasses, les mésoclasses et les macroclasses. Pour l'illustrer, j'évoquerai trois recherches empiriques qui représentent bien ces perspectives.

Weeden et Grusky (2005) ont construit pour les États-Unis un schéma de microclasses comprenant 126 catégories définies à partir de critères institutionnalisés – comme le diplôme, l'association professionnelle ou syndicale, la certification des connaissances requises, la qualification – qui assurent l'homogénéité intra-catégorie la plus forte possible. D'autres critères comme les conditions de travail, les valeurs communes, les interactions entre les membres d'un groupe professionnel ainsi que les styles de vie partagés contribuent à leur formation. Cette perspective demeure une analyse par classe et non pas une approche par occupation comme c'est le cas en sociologie du travail. Elle entend mieux cerner la stratification sociale «à l'échelle des sites de production» mais aussi à l'échelle de l'appartenance à une position sociale mieux spécifiée que celle qui était visée dans les grands schémas, d'où le qualificatif de réaliste. La défense des intérêts communs reste pertinente, mais l'on doit aussi considérer les «forces sociologiques» à l'œuvre au plan microsociologique qui apportent un supplément à l'explication des comportements et des attitudes selon Weeden et Grusky (*ibid.*, p. 92).

Une seconde recherche menée dans quatre pays – l'Allemagne, les États-Unis, le Japon et la Suède – a porté sur la mobilité sociale (Jonsson, Grusky, Di Carlo, Pollak et Brinton, 2009). Elle a été effectuée dans des sociétés ayant des contextes institutionnels et politiques très différents susceptibles d'affecter la structuration sociale, d'où son intérêt. Ainsi, l'Allemagne a un système d'apprentissage profes-

sionnel qui, favorisant la reproduction sociale, est beaucoup plus développé qu'au Japon. Or, les auteurs ont observé le résultat (inattendu pour eux) que l'héritage et la reproduction sociale étaient aussi très répandus dans le pays du soleil levant. « Bien qu'il existe d'importantes variations cross-nationales dans la reproduction sociale au sein des microclasses, nous avons aussi montré que les rigidités dans ces dernières étaient plus substantielles dans tous les pays que celles caractérisant les grands schémas de classes » (Jonsson et al., 2009, p. 1023 – ma traduction).

Cyril Jayet (2021) a livré une recherche originale sur la mobilité sociale en France en portant son attention sur les quatre facteurs de mobilité sociale développés par Robert Erikson et John H. Goldthorpe (1992), soit l'héritage, la hiérarchie, le secteur d'activité et l'affinité. Il a fait ressortir l'effet propre des trois schémas – les microclasses, les mésoclasses et les macroclasses – en spécifiant leurs différences. Ses résultats s'inscrivent en continuité avec les recherches précédentes car « ils ne montrent pas que l'on puisse substituer les microclasses aux macroclasses » (*ibid.*, p. 99). Il y a bien une reproduction professionnelle qui amène les individus à rester dans la même macroclasse que leurs parents, mais la reproduction professionnelle s'est révélée variable d'une profession à une autre. Le secteur d'activité explique la reproduction sociale au niveau microsociologique alors que le diplôme explique la reproduction sociale à un niveau agrégé. « Cela signifie que, lorsque nous évaluons la force de la reproduction dans une macroclasse donnée, nous mélangeons des différences de reproduction très importantes dans les différentes professions » (*ibid.*, p. 89). Ainsi, les hommes reproduisent plus fréquemment la profession de leur père et les femmes, celle de leur mère, « non pas parce qu'elles seraient plus influencées par leur mère, mais parce qu'elles ont le même sexe et qu'elles ont donc accès à des professions similaires sur le marché du travail » (*ibid.*, p. 88). Jonsson et ses collègues avaient observé le même phénomène dans leur étude comparée.

Les trois recherches empiriques qui viennent d'être évoquées ont l'avantage de prendre en compte la complexité des classes sociales et de mieux faire ressortir la nécessité de spécifier opératoirement leurs traits caractéristiques. Cependant la référence aux grands schémas ne doit pas être abandonnée car ils parviennent toujours à caractériser plusieurs processus sociaux à l'œuvre dans

les sociétés développées, dont l'influence s'avère cependant plus circonscrite. C'est le cas pour les effets de domination, d'exploitation et d'oppression qui ne sont pas disparus dans les sociétés capitalistes et notamment dans les nouveaux pays industriels dans lesquels les salariés sont sous-payés et où sévit le travail des enfants (Durou, 2020). Cette remarque exigerait de longs développements, mais je citerai à l'appui deux ouvrages qui illustrent la nécessité de repenser les perspectives théoriques. Philippe Coulangeon (2021) a montré que les clivages de classes persistaient dans les sociétés développées et qu'ils conservaient une composante culturelle forte, proposant cependant une «version faible du capital culturel» par opposition à la version forte privilégiée par Pierre Bourdieu. Jake Rosenfeld (2021) a dégagé l'effet des relations de pouvoir inégales entre les propriétaires et les salariés d'exécution dans un grand nombre de professions aux États-Unis. Ces deux exemples laissent voir que les processus sociaux derrière les macroclasses – le capital culturel et le capital économique dans ces deux cas – méritent d'être pris en compte mais n'expliquent pas tout.

En résumé, l'approche durkheimienne inspire l'analyse de la stratification sociale issue de la division du travail au sein de la société commerciale encadrée par la régulation étatique et par l'action des mouvements sociaux, dans le contexte où la propriété du capital continue à engendrer des effets de domination (Weber) et d'exploitation (Marx).

CONCLUSION

La théorie de l'intégration et de la régulation de Durkheim spécifiant le rôle des liens sociaux qui attachent les individus à la société est bien plus complexe que la théorie des échanges contractuels et de l'intérêt chez Spencer ou que le postulat de la main invisible dans l'équilibre économique chez Smith. Il a entrevu les bases sur lesquelles se construisent les liens sociaux qui assurent la cohésion sociale (interdépendance et coopération entre les individus, mobilité sociale et géographique, égalité des chances, régulation étatique, attention à la justice, etc.) tout en étant conscient des conflits. En mettant l'accent sur l'interdépendance et la coopération entre les professions plutôt que sur l'exploitation et sur la domination, mais aussi en insistant sur le sens partagé, sur les repré-

sentations sociales communes ainsi que sur la conscience collective, son œuvre ouvre la voie au renouvellement de l'analyse empirique des classes sociales en les spécifiant à l'échelle des liens professionnels. Il ne les a pas définies opérationnellement, mais il a jeté les bases théoriques pour ce faire.

Doit-on qualifier de microclasses les groupes de professions institutionnalisées auxquels il est fait référence dans la *Division*? L'important n'est pas le vocabulaire mais bien la réalité sociale qui est visée et la manière de l'appréhender. Durkheim analyse la place nouvelle du travail dans la société commerciale issue de l'industrialisation. La différenciation des fonctions en contexte de division du travail et, partant, la différenciation des individus qui les remplissent fondent l'approche réaliste sur les classes en mesure de caractériser la structure sociale de notre époque. Établies dans cette perspective, les classes sociales font preuve d'une grande valeur explicative des comportements, attitudes et représentations sociales et l'annonce de leur mort dans les années 1990 apparaît prématurée. Ou plutôt, ce sont les grands schémas de classes élaborés au plan macro qui, bien que pertinents à l'époque de la révolution industrielle, ont par la suite révélé leurs limites, notamment à cause de l'institutionnalisation des rapports sociaux, de l'action des mouvements sociaux, sans oublier la régulation étatique des relations de travail au cœur de la société commerciale contemporaine. En revenant aux perspectives éclairantes véhiculées dans la *Division*, il est possible de renouveler les perspectives sur les classes sociales considérées comme *explanandum* et *explanans* et de voir en Durkheim un grand théoricien de la stratification sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARDT E., 1978, «Division du travail social, types d'intégration et modes de conflit», in P. Birnbaum et F. Chazel (dir.), *Sociologie politique*, Paris, Armand Colin, p.49-68.
- ALLEN N. J., 1995, «The Division of Labour and the Notion of Primitive Society. A Maussian Approach», *Social Anthropology*, 3, p. 49-59.
- BAECHLER J., 2011, «Un chef-d'œuvre d'Émile Durkheim: *De la division du travail social*», in R. Boudon (dir.), *Durkheim fût-il durkheimien?*, Paris, Armand Colin, p. 11-25.

- BESNARD Ph., 1981, *L'Anomie, ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, Paris, PUF.
- , 1993, «Les pathologies des sociétés modernes», in BESNARD, BORLANDI et VOGT, 1993, p. 197-211.
- , BORLANDI M. et VOGT P. (dir.), 1993, *Division du travail et lien social. La thèse de Durkheim un siècle après*, Paris, PUF.
- BORLANDI M., 1993, «Durkheim lecteur de Spencer», in BESNARD, BORLANDI et VOGT, 1993, p. 67-109.
- , 2011, «Durkheim et la psychologie», in R. Boudon (dir.), *Durkheim fut-il durkheimien?*, Paris, Armand Colin, p.55-80.
- BOUDON R., 1979, *La Logique du social*, Paris, Hachette.
- , 2000, *Études sur les sociologues classiques*, II, Paris, PUF.
- , 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, PUF.
- CHERKAOUI M., 1998, *Naissance d'une science sociale. La sociologie selon Durkheim*, Genève, Droz.
- COULANGEON Ph., 2021, *Culture de masse et société de classes. Le goût de l'altérité*, Paris, PUF.
- CUIN Ch.-H., 2011, *Modernité d'un classique*, Paris, Hermann.
- (dir.), 1997, *Durkheim d'un siècle à l'autre*, Paris, PUF.
- DEGENNE A. et FORSÉ M., 2004 (1994), *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin.
- DURKHEIM É., 1889, «Compte rendu de F. Tönnies, *Gemeinschaft und Gesellschaft*», in DURKHEIM, 1975, vol. I, p.383-390.
- , 1902, «Compte rendu de A. Bauer, *Les classes sociales*», *Notes critiques*, 3-19, p.257-258.
- , 1960 (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- , 1963 (1897), *Le Suicide*, Paris, PUF.
- , 1970, *La Science sociale et l'action*, Paris, PUF.
- , 1971 (1925), *L'Éducation morale*, Paris, PUF.
- , 1971 (1928), *Le Socialisme*, Paris, PUF.
- , 1975, *Textes*, 3 vols, Paris, Éditions de Minuit.

- DUROU G., 2020, «Class Is What Capitalism Makes of It: Challenging the Lure of "Realism" in Mainstream Class Analysis», *Critical Sociology*, 46-2, p. 207-223.
- ERIKSON R. et GOLTHORPE J.H., 1992, *The Constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Oxford University Press.
- FILLOUX J.-C., 1970, «Introduction», in DURKHEIM, 1970, p. 7-79.
- , 1977, *Durkheim et le socialisme*, Genève, Librairie Droz.
- FOURNIER M., 2007, *Émile Durkheim: 1858-1917*, Paris, Fayard.
- GALLAND O. et LEMEL Y., 2018, *Sociologie des Inégalités*, Paris, Armand Colin.
- GAUTIER C., 1994, «Corporation, société et démocratie chez Durkheim», *Revue française de science politique*, 44-5, p. 836-855.
- GIBBS J. P., 2003, «A formal Restatement of Durkheim's "Division of Labor" theory», *Sociological Theory*, 21-2, p. 103-127.
- GIDDENS A., 1971, *Capitalism and Modern Social Theory: An Analysis of the Writings of Marx, Durkheim and Max Weber*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GRANOVETTER M., 1973, «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, 78-6, p. 1360-1380.
- GRUSKY D. B., 2005, «Is Durkheim a Class Analyst?», in J. Alexander et Ph. Smith (dir.), *The Cambridge Companion to Durkheim*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 322-359.
- et GALESCU G., 2005, «Foundations of Class Analysis: A Durkheimian Perspective», in E. O. Wright (dir.), *Approaches to Class Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 51-81.
- et WEEDEN K., 2002, «Class Analysis and the Heavy Weight of Convention», *Acta Sociologica*, 45-3, p. 229-236.
- HAWKINS M. J., 2004, «Why Begin with Aristotle? Durkheim on Solidarity and Social Morphology», *Durkheimian Studies*, 10, p. 21-37.
- ISAMBERT F.-A., 1993, «La naissance de l'individu», in BESNARD, BORLANDI et VOGT, 1993 p. 113-133.
- JAYET C., 2021, «L'approche de la mobilité sociale par les microclasses: une application sur données françaises», *Revue française de sociologie*, 62-1, p. 63-104.

- JONSSON J. O., GRUSKY D. B., DI CARLO B. M., POLLAK R. et BRINTON M. C.,
2009, «Microclass mobility: Social Reproduction in Four Countries», *American
Journal of Sociology*, 114-4, p.977-1036.
- LEMIEUX V., 1999, *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, PUF.
- NISBET R. A., 1966, *The Sociological Tradition*, Glencoe, The Free Press.
- PARSONS T., 1937, *The Structure of Social Action*, Glencoe, the Free Press.
- PAUGAM S., 2023, *L'Attachement social. Formes et fondement de la solidarité
humaine*, Paris, Éditions du Seuil.
- PIZZORNO A., 1963, «Lecture actuelle de Durkheim», *European Journal of
Sociology / Archives européennes de sociologie*, 4-1, p. 1-36.
- RAWLS A. W., 2019, *La Division du travail revisited. Vers une théorie sociologique de
la justice*, Paris, Le Bord de l'eau.
- REYNAUD J.-D., 1993, *Les Règles du jeu et l'action collective*, Paris, Armand Colin.
- ROSENFELD J., 2021, *You're Paid What You're Worth. And Other Myths of the Modern
Economy*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University.
- RUMILLAT Ch., 1988, «L'idée professionnaliste aux origines du corporatisme
républicain», in D. Colas (dir.), *L'État et les corporatismes*, Paris, PUF, p.47-65.
- THERBORN G., 2002, «Class perspectives: Schrink or widen?», *Acta Sociologica*,
45-3, p.221-224.
- VALADE B., 2008, «Durkheim. Les idées directrices d'une sociologie scientifique»,
in Id. (dir.), *Durkheim. L'institution de la sociologie*, Paris, PUF, p.45-77.
- WEEDEN K. et GRUSKY D. B., 2005, «The Case for a New Class Map»,
American Journal of Sociology, 111-1, p.141-212.